

EXTRAIT DE REGLEMENT

JEU CONCOURS ENCART TRADE LECLERC : *SOCAMIL*

La société Bacardi-Martini France, (ci-après dénommée la « Société Organisatrice »), organise un jeu-concours avec obligation d'achat intitulé « **Dépenser Moins 7 Pâques Mixte** » (ci-après dénommé le « Jeu »), qui se déroulera du **09/04/2019** au **21/04/2019**, dans les **41**. magasins Leclerc **SOCAMIL**. Ce jeu est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans à la date de participation au Jeu, habitant en France Métropolitaine (Corse incluse). Une seule participation par personne et par foyer.

Ce jeu débutera le 09/04/2019 et se clôturera le 21/04/2019 inclus. Les gagnants seront désignés par tirage au sort le 21/06/2018.

Pour participer à ce tirage au sort, le Participant doit : Acheter au moins 1 produit BACARDI MARTINI, présenté sur prospectus parmi les références suivantes : MARTINI FIERO 75CL (EAN : 7630040400268), MARTINI ROSSO 1L (EAN : 3011932000805), MARTINI BIANCO 1L (EAN : 3011932000829), MARTINI ROSATO 1L (EAN : 3011932000843), MARTINI SPRITZ BIANCO 75CL (EAN : 8000570860006), MARTINI SPRITZ ROSATO 75CL (EAN : 8000570859901), MARTINI BELLINI 75CL (EAN : 8000570083306), MARTINI ROSSINI 75CL (EAN : 7630040401920), MARTINI SPUMANTE PROSECCO 75CL (EAN : 8000570032007), MARTINI SPUMANTE ROSE 75CL (EAN : 7630040400329) entre le 09/04/2019 et le 21/04/2019 (inclus) dans les 41 magasins SOCAMIL. Finaliser sa commande par le paiement du Produit. Renvoyer ses preuves d'achat sous pli suffisamment affranchi, au plus tard le 09/05/2019 (cachet de la poste faisant foi) : le ticket de caisse original (date, libellés, prix du produit impérativement entouré); le numéro du code-barres recopié du produit acheté; les coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, adresse postale, date de naissance, e-mail, téléphone, nom et code postal du magasin Leclerc SCAPALSACE participant) à l'adresse suivante: SOCIETE BACARDI MARTINI France, 19 AVENUE MICHELET 93400 SAINT OUEN, à l'attention d'Olivia Roche. Prendre connaissance du Règlement.

Le tirage au sort sera réalisé par l'entreprise BACARDI MARTINI France, qui désignera un gagnant par magasin Leclerc SOCAMIL parmi tous les Participants (ci-après dénommé le « Gagnant ») ayant rempli les conditions définies dans le Règlement. La dotation (ci-après dénommée la « Dotation ») mise en jeu est la suivante : 1 KIT COCKTAILS (comprenant 2 verres ballons Martini, 2 magnets, 2 paires de lunettes de soleil, 1 tablier noir Martini, 1 tote bag) par point de vente participant, d'une valeur unitaire commerciale de 40€ TTC. Un gagnant sera tiré au sort dans chaque magasin Leclerc SOCAMIL participant à l'opération (liste des 41 magasins participants en annexe du règlement). Une seule participation et un seul lot par foyer sur l'ensemble du jeu.

Le non-respect du présent Règlement, notamment des conditions requises de participation entrainera l'invalidation de la participation.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données vous concernant ainsi que du droit de vous opposer au traitement de ces données sur simple demande écrite à l'adresse : Bacardi Martini France, 19 avenue Michelet, 93400 St Ouen à l'attention d'Olivia Roche.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.